



Pays de Caux. Vous voulez investir dans les éoliennes? C'est possible!

Environnement. Un parc éolien est envisagé à Boudeville et dans trois communes voisines. Un financement participatif est ouvert. Présentation.

Publié le 20/09/2023 à 14h17, mis à jour le 20/09/2023 à 15h00



Après ceux d'Harcanville et d'Amfreville-les-Champs, un autre parc éolien pourrait voir le jour dans le secteur de la communauté de communes Doudeville-Yerville - Illustration

Seider Energies, ses partenaires Lhotellier et Kiwaï lancent ce mercredi 20 septembre la deuxième campagne de financement participatif du parc éolien du Surouêt. Ce dernier devrait être implanté sur les communes de Boudeville, Lindebeuf, Ouville-l'Abbaye et Vibeuf.











Pour présenter cette opération, les porteurs du projet organisent une permanence publique d'information ce même 20 septembre, à partir de 16 heures, à la mairie de Boudeville. Une deuxième réunion est programmée mercredi 27 septembre, toujours dès 16 heures, dans le salon d'honneur de la mairie de Doudeville.

Retombées économiques

"Cette opération représente un placement rémunéré à hauteur de 4,5 % d'intérêts pour les investisseurs particuliers qui le souhaitent", annoncent les promoteurs. Les riverains du projet sont les premiers à pouvoir y souscrire, dès ce mercredi 20 septembre à 11 heures sur la plateforme Kiwaï. Quinze jours plus tard, la campagne sera ouverte à l'ensemble des habitants de Seine-Maritime. Deux semaines après, cet appel sera porté à l'ensemble du territoire national. Les quatre villages de la Zone d'implantation potentielle (ZIP) font partie de la communauté de communes Plateau de Caux-Doudeville-Yerville. Le nom de Surouêt a été retenu car c'est celui du vent Sud-Ouest, dominant sur ce territoire.

C'est en 2019 que les premiers échanges entre Seider, les élus communaux et communautaires ont eu lieu. Pour les collectivités locales et le Département, les prévisions des retombées fiscales du projet dépassent les 200 000 € par an.

Les premières études environnementales ont été réalisées par le bureau d'études spécialisé Alise Environnement. "Le scénario définitif d'implantation



monto paroagoro ratori

S'ABONNER



Le mât de mesure de vent placé dans la commune de Boudeville, en septembre 2022, est équipé de capteurs à ultrasons qui enregistrent l'activité des chauves-souris. Afin d'évaluer de manière approfondie l'aspect visuel du Parc éolien du Surouêt, une série de simulations photographiques est réalisée et incluse dans le dossier de demande d'autorisation, qui sera déposé auprès de la préfecture à qui revient la décision finale.

Une étude hydraulique, est réalisée. Une campagne de mesure de bruit a été effectuée, sur six semaines, du 21 novembre 2022 au 2 janvier 2023, sur dix points de mesures positionnés chez des riverains.

Les trois acteurs

Seider est une société indépendante créée en juillet 2007, en Guadeloupe, à l'initiative de Didier Boureaud. En 2017, elle a installé des bureaux près de Rouen.

Le groupe Lhotellier est un groupe familial, créé en 1919 en Normandie, centenaire et indépendant. Son président, Paul Lhotellier, représente la quatrième génération d'entrepreneurs de la famille.

Troisième partenaire de l'opération, Kiwaï est la première plateforme normande de financement participatif par prêt dédié aux projets de développement durable et de transition écologique en Normandie. Elle a été lancée en février 2020 par la Caisse d'Epargne Normandie avec le soutien de la Région.



Pour plus d'infos, www.kiwai-normandie.fr. Le site du projet : www.parceolien-surouet.fr

Newsletter

Restez informé! Recevez des alertes pour être au courant de toutes les dernières actualités.

Votre adresse mail











S'ABONNER



financement participatif

Lindebeuf

ouville-l'abbaye

Retombées Financières

Vibeuf



Réagir à cet article



L'espace des commentaires est ouvert aux inscrits.

Connectez-vous ou créez un compte pour pouvoir commenter cet article.

A lire aussi

ACTUALITÉS

Ouainville. Des maires "ne veulent pas de nouvelles éoliennes"

ACTUALITÉS

Bracquetuit/Etaimpuis. Implantation d'éoliennes : un promoteur se lance dans le financement participatif











S'ABONNER



Contactez-nous

Tab**22**Ia Feed

Vatteville-la-Rue. Abandon d'animaux : la sentence est connue pour le candidat de l'Amour est dans le pré

Le tribunal a reconnu Laurent Levacher coupable des faits d'abandon d'animaux. Il fait appel de cette décision.

Le Courrier Cauchois

Bois-guillaume: Les mutuelles redoutent cet outil dédié aux plus 58 ans

Faites une simulation gratuite en 2 minutes pour découvrir la meilleure mutuelle

Accord Senior | Sponsorisé

Devis en ligne

Plus besoin d'acheter des panneaux solaires : faites ceci (C'est génial)

Aide Solaire 2023 | Sponsorisé

Retraités, êtes-vous au courant de cette nouvelle combine en 2023?

Prio Santé | Sponsorisé

Lire la suite

Nouveauté 2023 : l'isolation des murs extérieurs entre désormais dans le programme d'aide de l'état

Droits en Ligne | Sponsorisé

Les 10 voitures les plus rapides du monde

All4newz | Sponsorisé

Regardez













LIRE LES SUPPLÉMENTS

Petites Annonces

BONNES AFFAIRES



Armoire

Louvetot (76490)

200€

Découvrir



Commode

Louvetot (76490)

80€

Découvrir



Table rectangulaire

Louvetot (76490)

250€

Découvrir



Meuble

Louvetot (76490)

80€

Découvrir





























ABONNEZ-VOUS





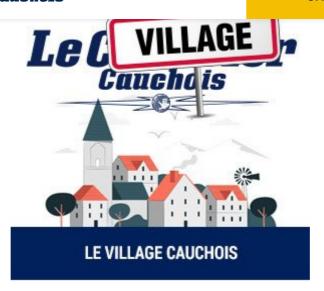
























J'aime Je n'aime pas









Le journal

Actualités en direct
Actualités de Lillebonne
Actualités de Fécamp
Actualités d'Yvetot
L'agenda des sorties
Le village cauchois
Élections









S'ABONNER



Centre d'impression

Professionnels de l'immobilier

Professionnels de l'automobile

Cabinet de recrutement

Mandataire d'AJL

Sites d'actualités

La Manche Libre

Tendance Ouest

L'Écho du Berry

La Renaissance

Normandie Sport

Le Courrier de la Mayenne

Haut Anjou

L'Écho d'Ancenis

Services

Annonces légales

Petites annonces

Avis de décès

Annonces notariales

Météo

Info-trafic

Le coin du Psy

Communauté

Partager

S'abonner

Newsletter









S'ABONNER















Conditions générales de ventes

Qui sommes-nous?

Plan du site

Gestion des cookies

Préférences

Contactez-nous

© 2023 La News Company







